



Théâtre Parts Cœur

Reprise de «C'est Jean Moulin qui a gagné !», de Jean Paul Alègre.

Après 22 représentations pour 7 000 spectateurs depuis mai 2001 dans toute la région Rhône Alpes, nous avons décidé d'honorer l'invitation de l'AFMD (Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) à souligner le 60^{ème} anniversaire de la libération des camps nazis.

Une première série de huit représentations seront données du 2 au 7 novembre 2004 au CTB de Villeurbanne, avec après midi scolaire le 5 novembre (supplémentaire possible le 4/11).

La pièce partira ensuite en tournée de janvier à juin 2005 dans la région avec l'AFMD.

La compagnie est également ouverte à toute proposition de venir jouer pour honorer la mémoire de Jean Moulin, de la Résistance et de toutes celles et ceux qui ont souffert du joug nazi.

Il était une fois une Maison de Caluire qui ne put rien faire pour empêcher le drame du 21 juin 1943 et l'arrestation de Jean Moulin, alias Max, unificateur de la résistance.

Pour raconter son histoire, l'auteur imagine une rencontre entre la Maison de Caluire, un collégien et Jean Moulin, artiste, préfet, résistant,

puis nous transporte dans quelques épisodes de sa vie. Un moment de plaisir civique, d'humour, de poésie et d'émotion. ~

«C'est Jean Moulin qui a gagné !»
Mise en scène de Gilles Champion, assisté de Nicole Haingue, Jean Yves Bonnet et Claude Berny, sur une scénographie de Gilles Champion et la chorale de la CMCAS Sing Song Énergie.

Cinéma Théâtre Bonnetterre, 46 cours du Docteur Jean Damidot, Du 2 au 7 novembre 2004

Matinée scolaire le vendredi 5 novembre à 14h

Les réservations se font au 04.78.71.40.50

Entrées : 10 euros plein tarif, 8 euros tarif réduit (groupes de 10, Fncta,



Vous saurez tout sur le Comité de Parrainage du spectacle, les réactions du public lors des représentations et l'histoire de cette pièce sur : www.theatrepartscoeur.com

Cmcas...), 5 euros moins de 16 ans individuel, 4 euros pour scolaires en groupes, Réservation impérative au 04 78 71 40 50 ou gillescham@aol.com, durée du spectacle : 1H30

Gilles Champion